



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansois
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

Compte rendu de la réunion du comité départemental du samedi 31 mars 2018.

Réunion qui se déroule à la Maison Départementale des Sports, à Avignon, lieu habituel.

Membres présents : Didier AGRIGNIER - François BERNARD - Gilles BOURDOT - Jean Claude GARRY - Bernard LE HENRY - Guillaume MESTRE - Jean Michel MUNOZ – Guy PASQUIER.

Membres absents excusés : Jean CALVAT - Michel DEROMMELAERE - Pierre MORVAN - Michel OLIVIER – Jean Michel LAUFFRAY - Jean Louis ROBERT - Patrice WTODKIEWIEZ - Robert PITOT AIMARETTI.

Membres absents non excusés: Christian PERIDON

Les points de l'ordre du jour sont abordés.

- **Point sur les Championnats à venir :**

- Jean Michel Munoz nous fait un prévisionnel concernant le Départemental TAR des 7 et 8 avril. Une cinquantaine d'inscrits pour plus d'une centaine de tirs à prévoir. Les installations sont prêtes. Le plan de tir sera diffusé prochainement par mail. L'arbitrage sera réalisé par messieurs Robert, Garry, Pasquier, Munoz, Mestre, Lemal, Bourdot. Il n'y aura pas de tir en position assis pour les catégories D3 et S3.
- Pour le Départemental Armes Anciennes les 21 et 22 avril. L'arbitrage sera réalisé par messieurs Robert, Pasquier, Munoz, Mestre, Lemal, Bourdot. Le trap ne pourra pas se faire sur les installations du club de tir de Sault pour cause de machine en panne, les tireurs désirant tirer cette discipline devront se rendre sur Marseille. M. Bernard nous signale que la mise en place de quotas pour l'accès au championnat de France réduira le nombre de tireurs qualifiés. Les quotas n'étant pas très élevés.
- Le Départemental ISSF Ecole de Tir aura lieu le dimanche 15 avril sur les installations d'Apt. G. Mestre se charge de commander les coupes pour le Départemental Ecole de tir.

- **Décès de Christian Ferchaut :**

Une plaque a été gravée au nom du comité et remise à Mme FERCHAUT

- **Point financier :**

Le compte courant présente un avoir d'environ 5400€ et le total des avoirs est de 14000€ (compte courant + compte épargne + espèces) en date du 31 mars.

Le STBV n'a pas encore demandé la subvention de 300€ auquel il a droit pour cette saison.

Il restera l'aide pour les écoles de tir à attribuer à l'issue du championnat des écoles de tir.

Une subvention de 1500€ nous a été promise par la Région, cela pourra peut être servir à l'achat de plombs pour les écoles de tir, ce sera précisé lors d'une prochaine réunion.

- **Critérium Christian Ferchaut :**

La date sera définie lors de la prochaine réunion (certainement le 30 septembre). cela restera à vérifier avec le stage arbitrage

La note d'organisation sera diffusée fin juin avec un rappel en septembre.

- **Questions diverses**

- Michel Derommelaere a fait une refonte du site internet, il aimerait que chaque club fasse une vidéo présentant son club.
- Une attention est à apporter sur la vente de munitions au sein de chaque club, elle doit se faire uniquement pour l'arme du club, les clubs de tirs ne sont pas des revendeurs
- La gendarmerie ce renseigne sur la fréquentation des clubs.
- Le département compte un nouveau club, le COMPLEXE SHOOTING CLUB, il sera situé à Vedène, les travaux sont en cours pour une ouverture prévue en fin d'année. Il est le bienvenu au comité
- Le fondateur de l'ATLAS est décédé.
- Le club de tir d'Apt a reçu l'aide pour la réfection des rameneurs du 50m.

Les bulletins d'engagements pour les départementaux de Vaucluse sont disponibles sur le site du comité : <http://www.cdtsv.com/engagements.php>

Fin de la séance à 10h30.

Prochaine réunion : le samedi 23 juin 2018 à la maison des sports à Avignon.

Le secrétaire

G. MESTRE